



Minute sécurité

Porter un détecteur gaz

22 Mars 2023

Sur AMF, en 2023, 657 points forts ont été remontés dans Symalean concernant la conformité du port du détecteur gaz.

En parallèle, 251 écarts critiques sont remontées dans Symalean

La première cause est « détecteur éteint dans une zone à risque gaz » (52 cas)

La 4^{ème} cause est « intervention sans détecteur gaz » dans une zone à risque gaz » (17 cas)

Ces 2 causes représentent 27% des écarts critiques.

Souvenons de l'accident mortel survenu dans une cokerie polonaise en 2020, où un agent d'ArcelorMittal a perdu la vie suite à une intoxication au CO alors qu'il ne portait pas de détecteur de gaz.

Règle d'or n° 8

Je respecte les règles dans les zones à risque gaz



Les règles sont les suivantes :

- Pour le personnel qui travaille dans les zones à risque gaz : **dès que je prends mon poste je m'équipe d'un détecteur gaz**, je l'allume, je vérifie son niveau de batterie et je le garde allumé pendant toute la durée du poste.
- Pour être efficace le **détecteur gaz que je porte ne doit jamais être porté sous un vêtement de travail** (ou dans une poche). Il doit être à l'air libre, porté à l'extérieur du vêtement de travail et au niveau de la poitrine (au plus près des voies respiratoires).
- **Si le détecteur gaz que je porte sonne** : je quitte la zone à risque gaz.
- **Si le détecteur gaz que je porte tombe en panne** : je quitte la zone à risque gaz.

A chaque fois que j'interviens dans une zone à risque gaz, je m'assure d'avoir mon détecteur gaz allumé et s'il s'éteint je quitte la zone

